



Volet Environnemental Aménagement de l'Etang des 13 Vents pour un usage partagé du site

Animation du jeu de rôles

Principe du jeu de rôles

Cette séquence a pour objectif d'impliquer les participants, en leur proposant de «jouer » le rôle d'un acteur du territoire. Cette démarche participative doit leur permettre d'appréhender, par une mise en situation, un usage possible du SIG pour l'aide à la décision.

Les acteurs du territoire participant à la réunion de la CLCT concernés par l'aménagement de l'Etang des 13 vents :

1. Monsieur ou Madame Le sous-préfet : **Amédée Fougard**
2. Le ou la président(e) du Pays de Sigare : **Hyacinthe Moustache**
3. Le ou la président(e) de la CC du Gailleret : **Clarence Desjards**
4. Le directeur du CPIE : **Euxane Montoir**
5. l'agent du PNR des Hêtres Tortillards chargé de la valorisation touristique des espaces naturels : **Janick Amable**
6. le président de la coopérative ovine exploitant les estives indivises : **Irénée Cabachon**
7. un représentant de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) : **Camille Hulotte**
8. L'animateur de la CC du Gailleret : **Axell Jacques**

NB Les personnages ont tous des prénoms mixtes afin de permettre aux participants de mieux entrer dans leur rôle, homme ou femme.

Chaque acteur prend une posture particulière :

- concernant la problématique territoriale abordée : ici l'aménagement de l'Etang des 13 vents pour un usage partagé du site.
- selon sa perception de l'usage du SIG, par rapport à cette problématique territoriale en particulier, mais également de manière plus générale.

Cette posture est précisée dans la « carte de jeu » de chaque acteur. Ces cartes ont été conçues pour assurer la cohérence du jeu de rôles, en guidant les échanges. Chaque participant endossant un rôle s'appuie sur sa carte pour « jouer » son personnage, tout en restant libre de s'exprimer selon sa propre perception du rôle, l'objectif du jeu de rôles étant de faciliter, au terme du vote sur lequel il doit débouher, un débat ouvert entre les participants concernant les usages et les limites des SIG.

Pour le bon déroulement du jeu et la qualité des échanges qu'il doit susciter in fine, un minimum de 8 participants à la session de sensibilisation est nécessaire. Si le nombre de participants est supérieur à 8, les personnes qui ne jouent pas un personnage, endossent un rôle d'observateur et ne prennent pas la parole pendant le jeu. Par contre, ils participent au vote en fin de jeu, ce qui permet d'apporter un peu de suspense quant à la décision effectivement prise et, bien sûr, ils retrouvent leur liberté de parole pour le débat sur les SIG, une fois le jeu terminé.

Rôle de l'animateur/animateur

Pour animer cette séquence, vous allez vous aussi entrer dans le jeu. Après que les participants ont choisi la problématique de la ZAC :

- **Vous introduisez le jeu d'acteurs** en distribuant à tous les participants la **convocation à la réunion** accompagnée d'un rappel des grandes lignes du contrat de territoire.
- **Vous lancez l'animation** pour rappeler l'enjeu (il faut choisir un aménagement du site), les personnalités présentes et l'ordre du jour, puis vous stoppez l'animation.
- **Vous proposez aux participants de jouer.** Pour un groupe supérieur à 8, vous demandez qui veut jouer.
- **Vous distribuez les rôles aux participants**, en remettant une fiche de personnage à chaque joueur, de préférence de manière aléatoire. Vous appelez les différents personnages et leur remettez leur carton de présentation(bristol) respectif. Vous laissez quelques minutes aux participants pour imaginer leur façon d'intervenir dans le débat sur ce sujet, compte tenu des informations indiquées sur leur carte.
- **vous invitez le sous-Préfet et le Président du Pays** à vous rejoindre à votre table.
- **vous annoncez que vous endossez vous même un 9e rôle : Yanisse Placide**, représentant du bureau d'études CAPSIG, chargé de restituer les travaux d'analys territoriale réalisés grâce au SIG.
- **Pour lancer le jeu**, vous passez la parole au sous-Préfet.
- **Vous jouez votre rôle de représentant de bureau d'études (voir description ci-dessous)**
- **Pour clôturer le jeu**, un vote à bulletin secret est proposé. Vous distribuez les bulletins de vote dans votre position de représentant du bureau d'études.
- **Pour dépouiller le vote**, vous reprenez votre position d'animateur/animateur, ce qui vous permet d'introduire le débat sur les usages et les limites des SIG.

NB : En début de séquence, vous présentez les personnages présents, sans pour autant dévoiler leur comportement, que les participants vont découvrir sur leur propre carte de jeu et au cours des échanges. En fonction du nombre de participants et/ou de votre connaissance de leur personnalité (plutôt timide, plutôt bavard, etc), vous pouvez orienter le choix d'un personnage plutôt qu'une distribution aléatoire des cartes, afin d'assurer le côté ludique et dynamique du jeu de rôles. En particulier, vous pouvez décider que le personnage du sous-préfet, compte tenu de son rôle de cadre « supra », sur lequel vous vous appuyez pour relayer votre animation, sera tenu par un second animateur avec qui vous avez préparé l'intervention.

Yanisse PLACIDE : Consultant CAPSIG

Dès que vous avez passé la parole au sous-préfet, vous devenez : **Yanisse Placide**, consultant du bureau d'études CAPSIG chargé de la restitution des travaux d'analyse territoriale réalisés sous SIG. Vous tenez un rôle de composition : il faut à la fois jouer le personnage du consultant, tout en veillant au bon déroulement du jeu, pour atteindre l'objectif attendu de débattre sur les SIG en fin de jeu. Vous êtes le « maître du jeu » :

- Après que le sous-préfet vous a passé la parole, **vous proposez de restituer les résultats** de l'analyse territoriale réalisée par le bureau d'études, avant de laisser place au débat concernant les solutions envisagées pour un usage partagé du site.

- **vous présentez et commentez, grâce à l'animation, les résultats du bureau d'études, en utilisant, autant que de besoin, l'arrêt sur image, pour faciliter votre commentaire :**
 - la problématique porte sur un usage partagé du site de l'Etang des 13 vents. L'objectif est de concilier pratique agricole, développement touristique et préservation du site.
 - Les contraintes d'aménagement du site portent sur la zone d'estives, les ZNIEFF et ZICO, ainsi que sur la zone de préservation de l'aigrette à pattes rouges :
 - L'emprise de la zone d'estives est représentée en hachures rouges sur la carte.
 - La ZICO est représentée en hachures de couleur cyan
 - les ZNIEFF sont représentées en magenta
 - l'intersection des ZNIEFF et de la ZICO correspond à la zone de préservation de l'aigrette rouge, représentée en jaune.
 - A partir de ces données, le bureau d'études a envisagé des aménagements pour valoriser le site au plan touristique tout en préservant la pratique agricole d'une part et l'aigrette rouge d'autre part :
 - 2 itinéraires de randonnée possibles et les panneaux à prévoir pour orienter, informer et sensibiliser les pratiquants
 - 2 voies d'accès possibles avec parking de 20 ou 50 places
 - Ces aménagements devraient permettre de canaliser les touristes et randonneurs et faciliter l'accès à la Maison de l'Environnement.
- **Vous clôturez votre présentation en annonçant que la commission doit prononcer son choix en fin de réunion :**
 - **Tour de l'Etang et petit parking ?**
 - **Tour des estives et grand parking ?**
- Puis, vous repassez la parole au sous-Préfet, ainsi qu'au président du Conseil de Développement, qui lancent le débat entre les acteurs.

- Vous laissez les participants échanger sur les enjeux d'aménagement de l'Etang des 13 vents en fonction des caractéristiques de leur personnage : les acteurs s'expriment et donnent leur point de vue sur le site à retenir, et sur l'usage du SIG. Les échanges font émerger les conflits d'usage.
- Lorsque les échanges vous interpellent directement, vous déployez votre argumentaire de consultant (voir ci-dessous)
- Pour assurer la fluidité et/ou la cohérence du jeu, vous pourrez être amené(e) à encourager la prise de parole d'un personnage ou relancer vous-même les échanges, puisqu'en tant qu'animateur/maître du jeu, vous connaissez les attitudes supposées des différents personnages. En effet, certains participants peuvent découvrir les principes du jeu de rôles ou ne pas être très à l'aise dans leur rôle. En particulier, s'il n'y a que 8 participants, tout le monde doit jouer, même ceux qui a priori seraient plus à l'aise dans une posture d'observateur.
- En fonction des échanges entre acteurs, vous pouvez également revenir sur des points particuliers de l'animation (tracé d'un itinéraire, pose de panneaux informatifs ou éducatifs, implantation des parkings, voies d'accès, etc.) en utilisant le retour en arrière et l'arrêt sur image, pour appuyer vos réponses dans votre position de représentant du bureau d'études, ou permettre aux participants de bien visualiser les enjeux de chaque aménagement proposé.
- **Pour clôturer le jeu**, un vote à bulletin secret est proposé, soit par le sous-préfet, soit par vous-même, si vous sentez que les participants ont de la peine à conclure. Dans un cas comme dans l'autre, **vous distribuez les bulletins de vote dans votre position de représentant du bureau d'études à tous les participants (joueurs et observateurs).**
- **Le résultat du vote des participants peut varier d'une session à l'autre**, car le SIG fournit une aide à la décision, mais laisse aux participants leur « libre arbitre ».
- **Une fois le vote dépouillé, vous reprenez votre rôle d'animation** de la session de sensibilisation pour lancer la discussion sur la plus-value apportée par le SIG dans cette démarche participative : Concertation facilitée ? Approche d'un consensus ? Construction collective ?

Argumentaire du consultant CAPSIG

Personnage	Positionnement SIG	Réponse du Consultant
<p>Monsieur ou Madame le Sous-Préfet</p> <p>Amédée Fougard</p>	<ul style="list-style-type: none"> - remercie le représentant du bureau d'études : le SIG est un progrès pour l'aménagement du territoire. - A insufflé dans un précédent poste la création d'un pôle géomatique régional afin de favoriser l'échange et le partage des données entre services de l'Etat et collectivités locales. - A encouragé le recours au cabinet d'études pour insuffler une dynamique dans ce sens - <i>pour les questions techniques, donne la parole au consultant.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - RAS
<p>Le président du pays</p> <p>Hyacinthe Moustache</p> <p>Ingénieur à la retraite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - trouve formidable que l'on puisse superposer les données et visualiser les emboîtements, mais reste vigilant quant à la qualité des données : d'où viennent-elles, sont-elles justes, a-t-on le droit de les utiliser ? - Pour le parking et les voies d'accès les données géologiques ont-elles été exploitées ? - Souhaite que l'outil soit exploité au niveau du Pays pour faire de la prospective territoriale, compte tenu de sa dimension de territoire de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données environnementales (ZNIEFF, ZICO) sont mises à disposition par la DIREN ; les fonds de cartes au 1/25000e et la photographie aérienne sont acquis auprès de l'IGN. Les données sont justes dans la mesure où elles sont utilisées dans la plage d'échelle prévue. • les propositions d'accès et de parkings tiennent compte des contraintes géologiques : des données SIG ont été exploitées à cette fin. • Il est tout à fait envisageable de mettre en place un SIG au niveau d'un pays. Cela peut même se faire en mutualisant les moyens avec les communautés de communes du pays, en fonction de leurs compétences, pour assurer la cohérence territoriale.

Personnage	Positionnement SIG	Réponse du Consultant
<p>Le (la) président (e) de la CC du Gailleret Clarence Desjard</p> <p>également président(e) de l'Office de tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - demande de rappeler les critères qui ont présidé aux propositions de tracés d'itinéraires, et comment le cabinet d'études a procédé pour les traduire sous forme cartographique. - Souligne l'intérêt de la méthodologie : elle pourrait être appliquée à tout le plateau du Gailleret, voire à l'ensemble du pays de Sigare, en lien avec le PNR, pour proposer des itinéraires de randonnée à la fois attractifs et préservant l'environnement et la pratique agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères n'ont pas été évoqués, car ils ont été établis de manière concertée lors d'une précédente réunion. Ils méritent cependant effectivement d'être rappelés, dans la mesure où toutes les personnes ici présentes n'ont pas participé à cette précédente réunion : il s'agissait de s'appuyer sur les sentiers existants pour limiter les nuisances aux agriculteurs et à l'aigrette à pattes rouges, tout en tenant compte de l'attractivité des paysages, et en limitant les coûts d'aménagement en panneaux, barrières, pontons sur zones humides, etc.
<p>Le directeur du CPIE de Grand-Lieu Euxane Montoir</p>	<p>voit bien l'intérêt d'une visualisation cartographique, mais déplore une restitution incomplète : s'étonne que les résultats ne prennent pas en compte la valorisation des ressources naturelles et qu'on ne soit pas venu lui demander toutes les données environnementales récoltées par le CPIE depuis 15 ans !!</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C'est vrai que le bureau d'études n'a pas exploité les données du CPIE, mais celles-ci n'étaient pas numérisées pour une exploitation sous SIG, et la numérisation n'entraîne pas dans le cadre de la prestation de CAPSIG. Toutefois, les solutions proposées peuvent parfaitement intégrer cette dimension de valorisation des ressources naturelles, notamment par un ajustement du nombre, du positionnement et du contenu des panneaux informatifs.
<p>Président(e) de la coopérative ovine Irénée Cabachon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est amer sur l'utilisation des fonds publics pour ces nouvelles technologies qui, selon lui, ne prennent pas en compte les vrais enjeux, à savoir le maintien des exploitations agricoles, et surtout de jeunes, en zone de moyenne montagne. - demande comment le cabinet a pu se procurer les données concernant les estives : les propriétaires indivis ont-ils donné leur accord pour divulguer des données foncières les concernant directement ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Certes, ces nouvelles technologies ont un coût, mais par l'analyse du territoire qu'elles permettent, on peut aussi visualiser les phénomènes de déprise agricole, et encourager une politique de revitalisation de l'espace rural, notamment en moyenne montagne. - Concernant les données foncières, ce sont des données rassemblées auprès des éleveurs dans le cadre des obligations de déclaration liées à la PAC « graphique », mais seule l'emprise globale des estives a été conservée.

<p>Agent du PNR chargé de la valorisation touristique des espaces naturels</p> <p>Janick Amable</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Le PNR exploite lui même des données SIG et serait heureux de développer un partenariat avec le Pays, en aidant à la mise en place du SIG souhaité par le Pays, et en récupérant dans l'immédiat les résultats de l'étude au format SIG. - Trouve toutefois que la présentation du bureau d'études est un peu figée : pense que l'outil SIG a un grand potentiel, notamment pour la prospective. 	<p>L'outil SIG permet effectivement une utilisation plus interactive des données thématiques. Notamment, on pourrait affiner ensemble le positionnement et le nombre des panneaux éducatifs ou informatifs, mais l'objectif de cette réunion est de fournir un avis consultatif dans le cadre de la CLCT pour un choix d'itinéraire et d'accès au site. Cette construction collective pourra être menée sur l'itinéraire finalement retenu pour l'aménagement du site.</p>
<p>Secrétaire du bureau de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)</p> <p>Camille Hulotte</p>	<ul style="list-style-type: none"> •découvre le SIG aujourd'hui, et est en admiration devant l'outil •trouve particulièrement intéressant de visualiser la zone de préservation de l'aigrette. •souhaite revoir la présentation du bureau d'études concernant l'implantation des panneaux éducatifs et/ou informatifs. 	<p>Le positionnement des panneaux éducatifs ou informatifs a été déterminé par rapport</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux limites des ZNIEFF, ZICO et zone de préservation de l'aigrette •aux intersections avec d'autres sentiers d'autre part. •à la présence de clôtures pour informer les visiteurs de la nécessité de préserver le site et de respecter le travail des agriculteurs.
<p>L'animateur de la CC du Gailleret</p> <p>Axell Jacques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaît l'usage des SIG car a pratiqué l'outil durant sa formation d'agent de développement. - se félicite que l'outil ait été exploité dans le cadre de la problématique de l'aménagement de l'Etang des 13 vents - est d'accord avec l'agent du PNR concernant le potentiel du SIG, c'est un vrai support de réflexion pour l'aménagement du territoire, grâce aux possibilités qu'il offre de visualiser immédiatement sous forme cartographique les résultats des requêtes effectuées sur les données descriptives. 	<p>- RAS</p>